



COMMUNE DE MAILLOT

Département de l'Yonne
8bis, grande rue
89100 MAILLOT
Tél. : 03 86 83 19 90

CONSEIL MUNICIPAL
13 MARS 2026
18H30

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 13 mars, à 18 heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles Sabattier, Maire de Maillot.

Présents : *Gilles Sabattier, Pascal Jarillot, Jean-Marie Filleul, Maryse Dol, Annie Bassiguet-Nadji, Joël Pérez, Gildas N'Tondelet Kzyindou, Josseline Curtil, Natacha Houry*

Absents excusés ayant voté par procuration : *Jean-Marc Burgué (pouvoir à Joël Pérez), Eric Lebègue-Renaudin (pouvoir à Pascal Jarillot), Bénédicte Barré (pouvoir à Annie Bassiguet-Nadji)*

Absents excusés : *Catherine Soufflot, Laurent Douvry*

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : *Joël Pérez*

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2025

Approuvé à l'unanimité.

2026-01- Liste n°4 d'avenant au MAPA (Marché A Procédure Adaptée) des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes (annexe n°1)

Dans le cadre du marché public de rénovation énergétique de la salle des fêtes, il est apparu nécessaire de procéder à des prestations supplémentaires pour le lot 9.

Vu l'article L 2122-21 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R 2194-1 et suivants du code de la commande publique,

Vu les délibérations n°2025/01 et 2025/06 des 10 février et 20 mars 2025, autorisant le Maire à signer les contrats avec les entreprises attributaires du marché public de rénovation énergétique de la salle des fêtes,

Vu l'acte d'engagement avec la société NAGLA pour le lot 9 (signé le 13/02/2025),

Vu l'avis favorable de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) réunie le 18 juillet 2025,

Vu la délibération n°2025-32 du 21 juillet 2025 autorisation la liste n°1 d'avenants,

Vu l'avis favorable de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) réunie le 30 septembre 2025,

Vu la délibération n°2025-36 du 7 octobre 2025 autorisation la liste n°2 d'avenants,

Vu l'avis favorable de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) réunie le 15 décembre 2025,

Vu la délibération n°2025-50 du 16 décembre 2025 autorisation la liste n°3 d'avenants,

Vu l'avis favorable de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) réunie le 13 mars 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à signer la liste n°4 d'avenant, listée en annexe pour le marché de rénovation énergétique de la salle des fêtes et dit que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2025 et repris sur celui de l'année 2026.

**Pour le vote du compte financier unique, le Maire sort de la salle du conseil.
Pascal Jarillot prend la présidence de séance.**

2026-02 – Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget centre-bourg (annexe 2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation du CFU 2025 du budget Centre-bourg lequel peut se résumer ainsi :

	CFU 2025 DU BUDGET CENTRE-BOURG	
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement	6 725,49 €
	Recettes de fonctionnement	15 124,41 €
	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	8 398,92 €
	Report du résultat de fonctionnement 2024	0,00 €
	Résultat 2025 + report 2024	8 398,92 €
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	4 218,68 €
	Recettes d'investissement	8 581,10 €
	Résultat d'investissement de l'exercice 2025	4 362,42 €
	Report du résultat d'investissement 2024	-63 849,85 €
	Résultat 2025 + report 2024	-59 487,43 €
	Restes à réaliser en DEPENSES	0 €
	Restes à réaliser en RECETTES	0 €
	Résultat des restes à réaliser	0 €
Résultat définitif d'investissement 2025	-59 487,43 €	

Le conseil municipal, à l'unanimité (le Maire n'ayant pas pris part au vote) décide d'approuver le CFU 2025 du budget centre-bourg.

Le Maire reprend la présidence de séance.

2026-03 – Affectation définitive des résultats 2025 du budget centre-bourg

Au compte 002 (recette de fonctionnement)	0,00 €
Au compte 1068 (recette d'investissement)	8 398,92 €
Au compte 001 (dépense d'investissement)	59 487,43 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-5 et L 2311-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu les pièces justificatives prévues aux articles L2311-5 et L 2311-11 précités,

Vu les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement de l'exercice 2025 dégagés sur le budget annexe du Centre-Bourg,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat définitif de l'exercice 2025 comme suit :

- ✓ 59 487,43 € en report au compte 001 (dépenses d'investissement)
- ✓ 8 398,92 € en report au compte 1068 (recette d'investissement)

2026-04 - Vote du budget primitif 2026 – budget centre bourg (annexe 3)

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, adopte, par chapitre, le budget primitif du centre-bourg pour 2026, tel que décrit dans le document annexé, et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellés	Propositions	Chapitre	Libellés	Propositions
011	Charges à caractère général	12 900,00 €	70	Produits des services	150,00 €
012	Charges de personnel	300,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	75	Autres produits de gestion courante	15 110,00 €
66	Charges financières	1 500,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	550,00 €			
	TOTAL	15 260,00 €		TOTAL	15 260,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Report et propositions	Chapitre	Libellés	Propositions
16	Emprunts	4 500,00 €	10	Dotations, fonds divers...	8 398,92 €
21	Immob.corporelles	13 000,00 €	dont 1068	Excédent capitalisé	8 398,92 €
001	Solde N-1 reporté	59 487,43 €	16	Emprunts	63 038,51 €
	TOTAL	76 987,43 €	021	Virement de la section de fonctionnement	550,00 €
				TOTAL	76 987,43 €

2026-05 – Mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement

Considérant que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT),

Considérant que dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance,

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, pour l'exercice 2026, pour le budget annexe Centre-Bourg de la commune, autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Informations diverses

- Le théâtre sans nom a reporté ses représentations, initialement prévues en mars, en octobre 2026.
- Travaux : l'élagage a été fait, les tontes ont recommencé tôt cette année
- Changement de personnel au service périscolaire : remplacement d'une personne ayant démissionné et d'une personne en arrêt de travail
- Rénovation énergétique à la salle des fêtes : l'isolation extérieure avance bien.
- Associations : les activités de la gym, de Maillot temps libre et du théâtre ont repris à la salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.



Gilles Sabattier
Maire de Maillot



Joël Pérez
Secrétaire de séance



Commune de Maillot

**INCIDENCE FINANCIERE DE LA LISTE N°4 D'AVENANTS AU MAPA
DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE
DE LA SALLE DES FETES
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 10/03/2026
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2026**

LOTS	HT	TVA	TTC
LOT9 – NAGLA (peinture)	13 640,00 €	2 728,00 €	16 368,00 €
Avenant n°1	4 098,50 €	819,70 €	4 918,20 €
TOTAL avenant n°1	4 098,50 €	819,70 €	4 918,20 €
Avenant n°2	4 225,00 €	845,00 €	5 070,00 €
TOTAL avenant n°2	4 225,00 €	845,00 €	5 070,00 €
Montant total du marché après avenants	21 963,50 €	4 392,70 €	26 356,20 €
Augmentation par rapport au montant initial du marché		61,02%	
MONTANT TOTAL DU MARCHÉ AVANT AVENANTS			
LOT1 – DESIGN CONSTRUCTION (gros oeuvre)	53 623,00 €	10 724,60 €	64 347,60 €
LOT2 – NAGLA (Isolation thermique)	116 795,10 €	23 359,02 €	140 154,12 €
LOT3 – VARENNES MENUISERIES (menuiseries extérieures)	71 468,00 €	14 293,60 €	85 761,60 €
LOT4 – MARTIN (plâtrerie et menuiseries intérieures)	97 631,89 €	19 526,38 €	117 158,27 €
LOT5 – ART ET TECH (carrelage)	34 846,80 €	6 969,36 €	41 816,16 €
LOT6 – LAURIN (électricité)	19 298,00 €	3 859,60 €	23 157,60 €
LOT7 – GMC (plomberie)	6 614,00 €	1 322,80 €	7 936,80 €
LOT8 – NADALON (chauffage)	88 258,72 €	17 651,74 €	105 910,46 €
LOT9 – NAGLA (peinture)	13 640,00 €	2 728,00 €	16 368,00 €
	502 175,51 €	100 435,10 €	602 610,61 €

MONTANT TOTAL DU MARCHÉ APRES AVENANTS			
LOT1 – DESIGN CONSTRUCTION (gros oeuvre)	53 623,00 €	10 724,60 €	64 347,60 €
LOT2 – NAGLA (Isolation thermique)	116 795,10 €	23 359,02 €	140 154,12 €
LOT3 – VARENNES MENUISERIES (menuiseries extérieures)	67 781,00 €	13 556,20 €	81 337,20 €
LOT4 – MARTIN (plâtrerie et menuiseries intérieures)	108 172,57 €	21 634,51 €	129 807,08 €
LOT5 – ART ET TECH (carrelage)	39 334,36 €	7 866,87 €	47 201,23 €
LOT6 – LAURIN (électricité)	35 680,80 €	7 136,16 €	42 816,96 €
LOT7 – GMC (plomberie)	7 986,53 €	1 597,31 €	9 583,84 €
LOT8 – NADALON (chauffage)	88 258,72 €	17 651,74 €	105 910,46 €
LOT9 – NAGLA (peinture)	21 963,50 €	4 392,70 €	26 356,20 €
	539 595,58 €	107 919,11 €	647 514,69 €



Commune de Maillot

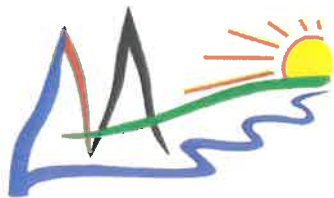
**JUSTIFICATIONS DE LA LISTE n°4 D'AVENANTS AU MAPA DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE
DE LA SALLE DES FETES
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 10/03/2026
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2026**

LOT - ENTREPRISE	OBJET DE L'AVENANT	FONDEMENT JURIDIQUE
LOT9 - NAGLA (peinture) AVENANT N°2	Ponçage et peinture de la scene	article R-2194-2 Les modifications ont été demandées par la commune

RESULTATS 2025 DU BUDGET CENTRE-BOURG

Chapitre/compte	Libellé	Dépenses / Recettes 2021	Dépenses / Recettes 2022	Dépenses / Recettes 2023	Dépenses / Recettes 2024	Dépenses / Recettes 2025	BUDGET 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
60632	Fournitures de petit équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700,00 €
60633	Fournitures de voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350,00 €
6068	Autres matières et fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	3 994,98 €	3 436,33 €	3 501,24 €	4 210,82 €	5 232,93 €	6 000,00 €
615221	Entretien de bâtiments	3 255,22 €	435,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300,00 €
61558	Autres biens mobiliers	0,00 €	0,00 €	267,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €
TOTAL CHAPITRE 011	Charges générales	7 250,20 €	3 871,33 €	3 768,44 €	4 210,82 €	5 232,93 €	12 900,00 €
6215	Personnel affecté par collectivité rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
65888	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1,26 €	0,00 €	10,00 €
TOTAL CHAPITRE 65	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1,26 €	0,00 €	10,00 €
66111	Intérêts des emprunts	2 173,33 €	1 501,21 €	2 363,43 €	1 675,28 €	1 492,56 €	1 500,00 €
TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	2 173,33 €	1 501,21 €	2 363,43 €	1 675,28 €	1 492,56 €	1 500,00 €
	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
TOTAL CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 423,53 €	5 372,54 €	6 131,87 €	5 887,36 €	6 725,49 €	15 260,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
70878	Remb. de frais par d'aut. redevables (eau)	0,00 €	69,30 €	89,11 €	0,00 €	95,47 €	150,00 €
TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine	0,00 €	69,30 €	89,11 €	0,00 €	95,47 €	150,00 €
752	Revenus des immeubles	11 577,30 €	14 721,07 €	13 652,70 €	14 468,46 €	15 026,16 €	15 100,00 €
7588	Produits divers de gestion (TVA)	1,37 €	1,24 €	1,19 €	0,00 €	2,78 €	10,00 €
TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	11 578,67 €	14 722,31 €	13 653,89 €	14 468,46 €	15 028,94 €	15 110,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 578,67 €	14 791,61 €	13 743,00 €	14 468,46 €	15 124,41 €	15 260,00 €

Chapitre/compte	Libellé	Dépenses / Recettes 2021	Dépenses / Recettes 2022	Dépenses / Recettes 2023	Dépenses / Recettes 2024	Dépenses / Recettes 2025	BUDGET 2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
	Déficit investissement reporté						59 487,43 €
	Virement à la section d'investissement						59 487,43 €
TOTAL CHAPITRE 001							
1641	Emprunts en euros	3 477,33 €	0,00 €	7 479,57 €	4 019,70 €	4 218,68 €	4 500,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 477,33 €	0,00 €	7 479,57 €	4 019,70 €	4 218,68 €	4 500,00 €
2188	Autres (frigo ou restaurant 2024 et chauffage épicerie 2026)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 183,20 €	0,00 €	13 000,00 €
2132 / 21321	Bâtiments privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 183,20 €	0,00 €	13 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 477,33 €	0,00 €	7 479,57 €	6 202,90 €	4 218,68 €	76 987,43 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
1068	Excédents capitalisés	2 756,08 €	2 155,14 €	9 419,07 €	7 611,13 €	8 581,10 €	8 398,92 €
TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,08 €	2 155,14 €	9 419,07 €	7 611,13 €	8 581,10 €	8 398,92 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	68 038,51 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	68 038,51 €
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
TOTAL CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 756,08 €	2 155,14 €	9 419,07 €	7 611,13 €	8 581,10 €	76 987,43 €



Commune de Maillot

NOTE DE PRESENTATION DES RESULTATS 2025 DU BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 725,49 € et les recettes à 15 124,41 €. L'année 2025 a donc généré un excédent de 8 398,92 €.

DEPENSES :

Charges de copropriété (5 232,93 €)

Intérêts des emprunts (1 492,56 €)

RECETTES :

Les loyers des deux commerces (15 026,16 €)

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 218,68 € et les recettes à 8 581,10 €. L'année 2025 a donc généré un excédent de 4 362,42 €.

DEPENSES :

Le remboursement du capital de l'emprunt.

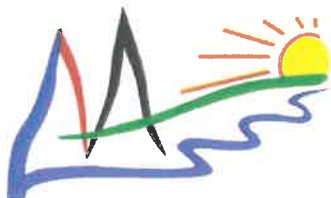
RECETTES :

La recette provient de l'affectation du résultat de 2024.

	AFFECTATION DU RESULTAT 2025 DU BUDGET CENTRE-BOURG	
FONCTIONNEMENT	dépenses de fonctionnement	6 725,49 €
	recettes de fonctionnement	15 124,41 €
	résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	8 398,92 €
	Report du résultat de fonctionnement 2024	0,00 €
	Résultat 2025 + report 2024	8 398,92 €
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement	4 218,68 €
	Recettes d'investissement	8 581,10 €
	résultat d'investissement de l'exercice	4 362,42 €
	Report du résultat d'investissement 2024	-63 849,85 €
	Résultat 2025 + report 2024	-59 487,43 €
	Restes A Réaliser en DEPENSES	- €
	Restes A Réaliser en RECETTES	- €
	Résultat des restes à réaliser	- €
	Résultat définitif d'investissement	-59 487,43 €
	Affecter le résultat comme suit :	
	Au compte 002 (recette de fonctionnement)	0,00 €
	Au compte 1068 (recette d'investissement)	8 398,92 €
	Au compte 001 (dépense d'investissement)	59 487,43 €

BUDGET PRIMITIF 2026 - CENTRE-BOURG

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellés	Propositions	Chapitre	Libellés	Propositions
011	Charges à caractère général	12 900,00 €	70	Produits des services	150,00 €
012	Charges de personnel	300,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	75	Autres produits de gestion courante	15 110,00 €
66	Charges financières	1 500,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	550,00 €			
	TOTAL	15 260,00 €		TOTAL	15 260,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellés	Report et propositions	Chapitre	Libellés	Propositions
16	Emprunts	4 500,00 €	10	Dotations, fonds divers...	8 398,92 €
			dont 1068	Excédent capitalisé	8 398,92 €
21	Immob.corporelles	13 000,00 €			
001	Solde N-1 reporté	59 487,43 €	16	Emprunts	68 038,51 €
	TOTAL	76 987,43 €	021	Virement de la section de fonctionnement	550,00 €
				TOTAL	76 987,43 €



Commune de Maillot

**NOTE DE PRESENTATION
DU BUDGET PRIMITIF 2026
BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG**

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 15 260 €.

DEPENSES :

Les charges à caractère général sont estimées à 12 900 € :

- Charges locatives de la copropriété : 6 000 €
- Entretien des bâtiments : 5 300 €

Les charges financières (intérêts des emprunts) s'élèvent à 1 500 €.

Le virement à la section d'investissement est de 550 €.

RECETTES :

Les recettes sont constituées des loyers du restaurant et de l'épicerie pour 15 100 € et du remboursement de la consommation d'eau à l'épicerie (150 €).

Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 76 987,43 €.

DEPENSES :

Le remboursement du capital de l'emprunt pour 4 500 €.

Travaux sur le système de chauffage de l'épicerie : 10 440 €.

Travaux divers.

Le solde d'exécution reporté s'élève à 59 487,43 €.

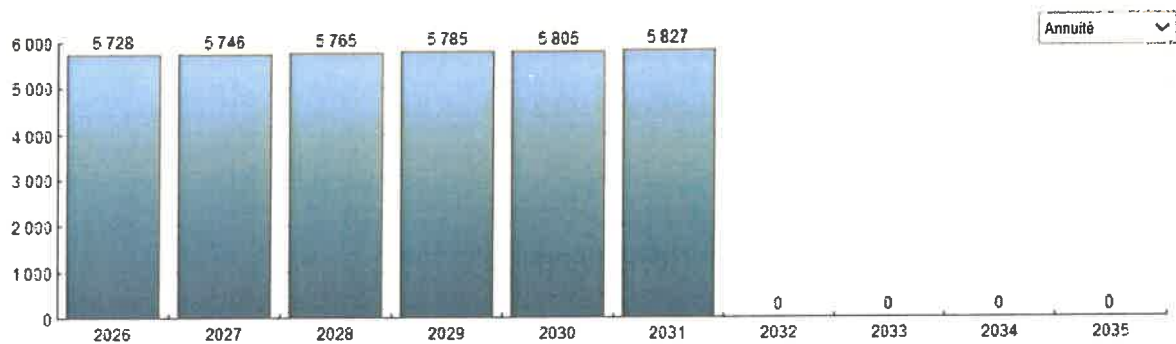
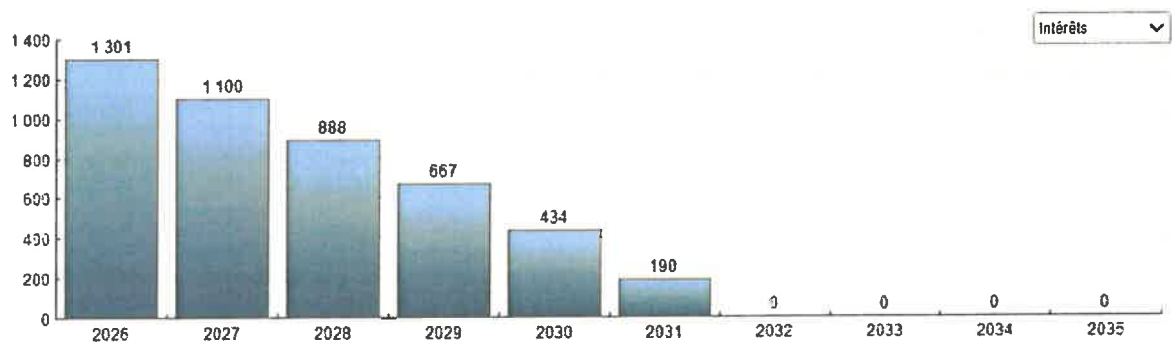
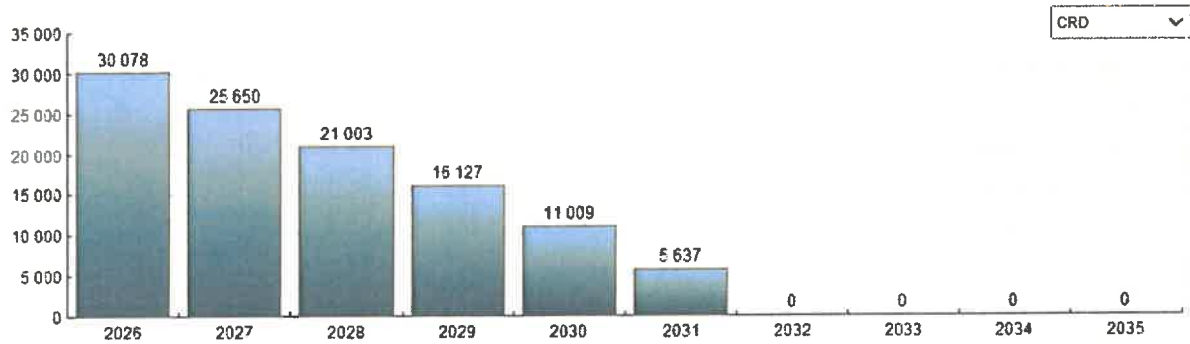
RECETTES :

Les recettes sont constituées de l'excédent capitalisé pour 8 398,92 € et d'un emprunt d'équilibre de 68 038,51 €.



Commune de Maillot

Etat de la dette



Cet emprunt a été contracté en 2006 pour l'achat des commerces. Il se termine en 2031.